

DÉLIBÉRATION N°2026/01

Séance du 23 avril 2026

Le vingt-trois avril de l'an deux mille vingt-six, à dix-huit heures quinze minutes, le Comité Syndical de ces Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MIRASSOU, Président.

Présents : Mme Dalila ABBAS, Mme Martine BACARDATZ, M. Jacques BRUNO, Mme Mélinda CAZALET, Mme Vanessa DONNAY, M. Jean-Claude MIRASSOU, Mme Sandra OUALI, M. Jérôme TOULOUSE, Mme Ludivine TOULOUZE.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

- M. Edouard DE GRANGE pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE

Madame Mélinda CAZALET a été nommée secrétaire de séance.

Élection du Président

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance est ouverte et présidée par le plus âgé des membres de l'Assemblée, Monsieur Jacques BRUNO, en vue de procéder à l'élection du président.

Il précise que :

- les dispositions du CGCT et notamment son article L.2122-7 sont transposables à l'élection du Président ;
- le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
- si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

L'Assemblée, ouï l'exposé du Président de séance, et après en avoir largement délibéré,

PROCÈDE à l'élection du Président.

Les opérations de vote étant achevées, il est procédé au dépouillement des bulletins et il est proclamé les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 00

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Jean-Claude MIRASSOU, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré à Abidos, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Abidos le 23 avril 2026

Le Président,



Jean-Claude Mirassou

Date de convocation :

le 14 avril 2026